

**218C0162** FR0000130809-FS0048

19 janvier 2018

## Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

## SOCIETE GENERALE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 janvier 2018, la société The Capital Group Companies, Inc. 1 (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 17 janvier 2018, le seuil de 5% des droits de vote de la société SOCIETE GENERALE et détenir 44 499 514 actions SOCIETE GENERALE représentant autant de droits de vote, soit 5,51% du capital et 5,05% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SOCIETE GENERALE sur le marché.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Agissant en qualité d'« investment adviser » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 807 917 739 actions représentant 880 459 245 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.